



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

grippe

Question écrite n° 8738

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les suites de la campagne de vaccination de masse lancée en 2009 pour lutter contre le virus H1N1, plus communément appelé grippe aviaire. Alors que 94 millions de doses de vaccins ont été commandées en 2009, il s'avère que l'épidémie se révéla moins grave que prévue, nécessitant dans un premier temps une annulation de commande de 50 millions de vaccins. Il souhaiterait connaître ce que sont devenus ces surplus, le coût des stocks invendus ainsi que le coût de leur destruction.

Texte de la réponse

A l'issue de la campagne de vaccination, l'EPRUS conservait un stock de 18 915 610 doses de vaccins. Ce stock était valorisé à 150 351 833 € TTC. Les frais de stockage correspondant à la conservation de ces vaccins se sont élevés à 540 000 € HT en 2010 et 250 000 € HT en 2011. Les vaccins ont été éliminés au fur et à mesure de leur péremption, par incinération par une société spécialisée en 2010 et 2011. Le coût global des destructions réalisées en 2010 et 2011 s'est élevé à 70 000 € TTC.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8738

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6016

Réponse publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1534